

Principes communs

Nous tenons à faire part des principes communs adoptés par le caucus des peuples autochtones.

Nous approuvons que la plateforme fonctionne tel que mentionné dans le projet de texte de décision original du facilitateur, à savoir selon une approche par étapes.

À l'avenir, nous étudierons toutes les propositions ayant trait à la plateforme à la lumière des principes suivants :

- participation pleine et effective des peuples autochtones ;
- égalité du statut et de la représentation des peuples autochtones et des parties, y compris aux postes de responsabilité ;
- autosélection des représentants autochtones conformément aux propres procédures des peuples autochtones ;
- financement adéquat de la part du Secrétariat de la CCNUCC et du fonds de contributions volontaires pour permettre l'exercice des fonctions susmentionnées

La plateforme doit en outre s'inscrire dans le cadre de la CCNUCC, afin d'étayer les prises de décision ainsi que les mesures et les politiques à adopter à l'échelle nationale, régionale et internationale.